

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le VINGT-CINQ du mois d'AOÛT

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 18 août 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA.

Procurations : HALNA à BILLIOU, LE MASSON à MAINAGE, LE PENVEN à LE HENAFF-LE JEUNE

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-072

AUTORISATION A SIGNER LE CONTRAT DE MIXITE SOCIALE

Madame le Maire expose à l'Assemblée que la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration et son décret d'application ont fait évoluer les conditions permettant l'exemption au titre de la loi SRU et ont créé un nouvel outil pour le dispositif SRU : Le contrat de mixité sociale.

Ce document signé avec l'État, l'EPCI et tout acteur partie prenante à la politique de production des logements sociaux doit favoriser une meilleure adaptation du dispositif aux contextes et spécificités de chaque commune et contractualiser un engagement de moyens permettant de créer une bonne dynamique et adapter le rythme de rattrapage du déficit.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de contrat de mixité sociale élaboré avec les partenaires précités, qui s'articule autour de 3 volets :

- Volet 1 : Points de repères sur le logement social des communes
- Volet 2 : Contraintes, outils et leviers d'action pour le développement du logement social
- Volet 3 : Objectifs, engagements et projets, feuille de route pour 2023-2025

Pour la Commune de TREBEURDEN, il prévoit un taux de rattrapage à hauteur de 33%, ce qui correspond à une production de 74 logements sur la période.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025 fixant les objectifs, engagements et actions pour la production de logement social sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

